

PAROISSE DE SAINT-CYR-SUR-MER



<https://oclocher.fr>

Secrétariat : 15 boulevard Jean Jaurès
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h
04 94 26 44 29 – paroisse.saintcyrsumer@orange.fr
www.paroisse-saintcyrsumer.com
f : *Paroisse Saint Cyr sur Mer*

Toute l'actualité et les événements de la paroisse sur « **Oclocher** ».

Télécharger l'application avec le QR code ci-dessus,
ou rendez-vous sur le site : <https://app.oclocher.fr>

**Vous trouverez sur Oclocher
les obsèques, baptêmes et mariages des jours à venir.**

Dimanche 1 ^{er} décembre	9h	Messe aux Lecques
<i>1^{er} dimanche de l'Avent</i>	10h30 10h30	Messe à l'église Messe à La Cadière
Mardi 3 décembre	15h 18h30	Messe à la MGEN Messe chez les Sœurs
Mercredi 4 décembre	8h 8h30 9h	Adoration Chapelet Messe à l'église
Jeudi 5 décembre	8h 8h30 9h	Adoration Chapelet Messe à l'église
Vendredi 6 décembre	6h 8h 8h30 9h	Messe des Chevaliers Adoration Chapelet Messe à l'église
Samedi 7 décembre	8h 8h30 9h	Adoration Chapelet Messe à l'église
	18h30	Messe anticipée à l'église
Dimanche 8 décembre	9h	Messe aux Lecques
<i>2^{er} dimanche de l'Avent</i>	10h30	Messe à l'église
	18h	Messe à La Cadière

Jeudi 5 décembre à 18h30 : Fraternité Bartimée à la chapelle d'adoration

Vendredi 6 décembre à 19h : Rencontre des catéchumènes au presbytère

Les Heures Musicales de Sainte Julitte

Dimanche 8 décembre à 18h à l'église : Les plus beaux Ave Maria
Avec : Barbara Bourdarel (Soprano) et Chantal De Zeeuw à l'orgue.

Solennité de l'Immaculée Conception

Lundi 9 décembre

19h30 : Procession depuis chez les Sœurs – 20h : Messe à l'église
Au cours de la Messe, la paroisse sera consacrée au Cœur immaculé de Marie.

Semaine de l'adoration

Du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre, adoration en continu à l'église pour préparer nos cœurs à Noël. Inscrivez-vous au fond de l'église !

Soirée Adoration & Confession

Vendredi 13 décembre de 19h30 à 21h30

Le Denier de l'Église

Le Denier, c'est vraiment vital pour l'Église !

Le denier sert exclusivement à assurer le traitement et la couverture sociale des prêtres, pour leur permettre d'être là chaque jour à vos côtés.

Donner au Denier, c'est une façon de remercier pour ce qu'on a reçu, un moyen de permettre que cela dure et un coup de pouce à donner pour que la mission de l'Église se déploie auprès de tous.

C'est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

Vous bénéficiez de 66 % de réduction fiscale dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. L'ADFT produira un reçu fiscal que vous recevrez automatiquement en début d'année prochaine.

Vous pouvez donner en ligne :

<https://don.frejustoulon.fr/c/denier/>

ou avec le QR code



ou avec les enveloppes au fond de l'église.



Merci pour votre soutien ! Chaque don, même modeste, est précieux.
Permettez à notre Église diocésaine de poursuivre son œuvre !